



Bulletin n°03 du 21 mai 2026

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

SOMMAIRE

- ▶ **POIREAU** : la situation sanitaire reste saine. Quelques piqûres de mouches mineuses.
- ▶ **OIGNON** : quelques dégâts de charançons observés.
- ▶ **SALADES** : présence de pucerons et de maladies.
- ▶ **CHOUX** : arrivée des premiers aleurodes.
- ▶ **CELERI** : quelques captures de mouches de la carotte.
- ▶ **NAVET** : plusieurs captures de teigne des crucifères.
- ▶ **POIS** : premiers dégâts de mouche des semis, pression stable de pucerons, premiers symptômes de mildiou.
- ▶ **CAROTTE** : captures stables de mouches.

POIREAU

Réseau : 2 parcelles

Stade : plantation à 3 -4 feuilles.

Situation sanitaire saine

De manière générale, la situation reste saine. Les reprises sont bonnes.



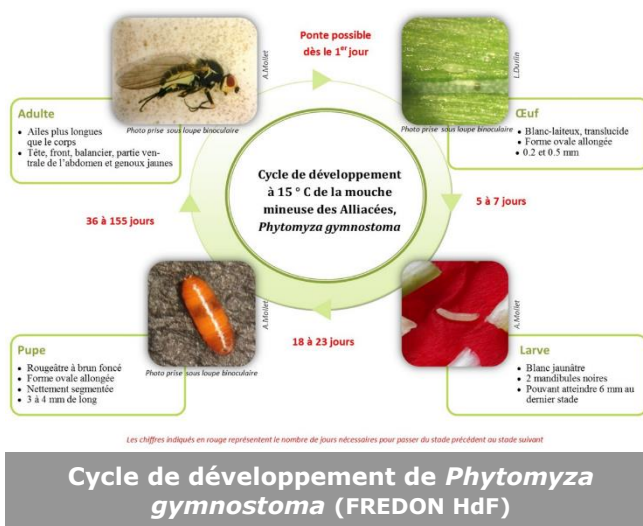
Mouche mineuse
(*Phytomyza gymnostoma*)

Depuis la semaine dernière, des piqûres de nutrition et des galeries sont observées sur près de la moitié des poireaux notés à Violaines (62). Des piqûres de nutrition et une puppe sont aussi signalés sur ciboulette sous abri à Wambrechies (59). Les conditions plus ensoleillées et les températures plus chaudes prévues dans les prochains jours ne devraient



Piqûres de mouche mineuse sur ciboulette (PLRN)

pas lui être très favorables. La présence des adultes de *Phytomyza gymnostoma* en parcelle se manifeste par des piqûres blanches alignées sur les feuilles des Alliées, signifiant que des pontes puis des larves apparaîtront dans la culture. La larve creuse des galeries dans les feuilles causant la déformation des plants, l'enroulement et la pliure des feuilles, voire la disparition de plants. Les conditions humides et douces (proches à 15°C) lui sont favorables. Soyez vigilants et allez observer régulièrement vos cultures d'Alliacées (poireau, oignon, ciboulette, ail, ...) pour détecter les premières piqûres. Si ce n'est pas encore fait (et lorsque c'est possible), couvrez vos cultures d'Alliacées avec un filet anti-insecte. La protection de la culture doit être la plus précoce possible. D'autres méthodes de lutte physique semblent efficaces (ex : coupe au-dessus du fût pour les poireaux à l'automne, désherbage thermique pour les oignons au printemps). Ces techniques doivent être positionnées au bon moment, c'est-à-dire avant la descente de la larve dans le fût ou dans le bulbe (environ une semaine après la détection des premières piqûres). Des mesures préventives peuvent également être appliquées : gérer les tas de déchets d'Alliacées (bâchage, ...) ; détruire et enfouir profondément les résidus de cultures d'Alliacées ; allonger la rotation ; favoriser les auxiliaires (notamment certains hyménoptères parasitoïdes qui semblent jouer un rôle de régulation naturelle vis-à-vis de *Phytomyza gymnostoma* mais de manière très ponctuel).



Les adultes peuvent s'accoupler et se nourrir très rapidement après l'émergence. Les femelles se posent sur les feuilles de leur plante hôte pour se nourrir et pour pondre. Les piqûres nutritionnelles sont décolorées et régulièrement alignées au bord des feuilles. La femelle incise les feuilles avec son ovipositeur et dépose un œuf dans les tissus de la feuille.



Thrips

Sur les pièges bleus mis en place à Wormhout (59) et Violaines (62), moins de 0,1 thrips/ plaque et par jour ont été capturés. Pour le moment, la pression reste très faible. Restez vigilants, les conditions ensoleillées et les températures comprises entre 14 et 28 °C prévues dans les prochains jours devraient être un peu plus favorables à leur développement.



Il existe une solution de biocontrôle, il s'agit de la substance active suivante : huile essentielle d'orange douce.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>.

OIGNON

Réseau : 2 parcelles

Stade: 3-4 feuilles

Charançon de l'oignon (*Ceutorhynchus suturalis*)



Quelques piqûres et dégâts de charançons ont été observés à Mercatel (62) surtout le long d'une haie et à Richebourg (62). Pour le moment, ces dégâts ne semblent pas préjudiciables.



Gibier

À Richebourg (62), les dégâts de gibier sont toujours présents. Seule l'extrémité des feuilles est consommée ; aucun impact majeur sur le développement des plants n'est attendu mais la situation reste à surveiller en raison du nombre important de pieds touchés.

SALADES

Réseau : 3 parcelles

Stade : plantation à récolte



Limaces

A Le Maisnil (59), la présence de limace est signalée sur 4% des laitues. Les conditions plus sèches et les températures plus élevées annoncées pour les prochains jours ne devraient pas lui être favorables. Trois espèces sont généralement présentes sur les cultures maraîchères : *Arion hortensis*, la limace noire horticole, *Arion rufus*, la grosse limace rouge (plutôt en bordure de haie ou de bois) et *Déroceras reticulatum*, la petite « loche » grise. Ces deux dernières s'attaquent principalement aux feuillages et aux jeunes pousses. *A. hortensis* peut aussi faire des dégâts sur les racines et les tubercules charnus. Les limaces se développent à des températures comprises entre 9 et 20°C, la température optimale étant située autour de 15°C. Les températures létales sont inférieures à -5°C et supérieures à 30°C pour les adultes. Les limaces peuvent vivre entre 9 et 12 mois en général. Elles sont hermaphrodites. Les œufs, semblables à des perles blanches translucides sont pondus en fin d'hiver (février-mars), à quelques centimètres sous la terre. Le nombre d'œufs par ponte varie en fonction des conditions du milieu (une vingtaine d'œufs par ponte en moyenne pour une limace grise avec, environ, une centaine d'œufs sur la durée de vie d'un individu). Ils éclosent 2 à 4 semaines après la ponte voire plus si les températures sont basses. Les limaces sont constituées à 85% d'eau et sont donc très sensibles à la dessiccation. Pour éviter le dessèchement, elles ont une activité plutôt nocturne et par temps humide, les arrosages en soirée peuvent aussi les favoriser, d'où l'intérêt du piégeage pour évaluer le risque sur la parcelle : une fois les dégâts observés, il est souvent trop tard ! Il est conseillé de mettre en place le piégeage avant le semis et de relever les pièges au moins une ou deux fois par semaine.

Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place pour éviter l'infestation de limaces :

- travailler le sol afin de détruire les populations ainsi que les sources d'alimentation ;
- gérer la culture intermédiaire et l'interculture (les CIPANs, les légumineuses et les céréales sont souvent favorables aux limaces, par exemple ; le choix du couvert et de la date de destruction doivent aussi être pris en compte) : les actions mécaniques en début de printemps désorganisent les pontes et les exposent à la déshydratation et aux prédateurs (oiseaux, staphylins...) ;
- éviter les précédents favorables comme le colza ;
- le maintien d'un sol nu est défavorable aux limaces s'il ne fournit ni nourriture, ni abri ; éliminer ou enfouir les résidus de récolte ;
- favoriser les auxiliaires*¹ (carabes, staphylins, cantharidés, sylphides, merles, grives, crapauds, hérissons, musaraignes, notamment)

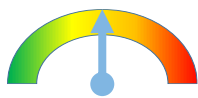


Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur limaces. Il s'agit des substances actives suivantes : phosphate ferrique (il faut renouveler l'application s'il résiste mal à la pluie) et

Phasmarhabditis hermaphrodita qui s'attaque spécifiquement aux limaces et les détruisent.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrrole>



Pucerons

A Haubourdin (59) et Ennetières-en-Weppes (59), des pucerons ailés sont toujours observés. A Haubourdin (59), des pucerons aptères sont présents sur 72% des pieds observés. Dans la majorité des cas, il s'agit



Ponte de coccinelle
(FREDON HdF)




¹ Pour favoriser les auxiliaires des cultures, il est conseillé de mettre en place des bandes enherbées, des haies, des talus, des bosquets ou encore des zones enherbées.

de quelques individus par plante. Des auxiliaires (pontes de coccinelle, larves de syrphes) ont été observés sur cette parcelle. La semaine dernière, à Verlinghem (59), des gros foyers de pucerons (plus de 10 pucerons) étaient présents sur 20% des salades. A Merris (59), la présence de 1 à 3 pucerons était signalée sur 40% des laitues. La pression augmente un peu et les températures comprises entre 14 et 28°C prévues dans les prochains jours vont lui être plutôt favorables. Restez vigilants.



Noctuelle gamma (*Autographa gamma*)

De manière générale, les captures restent plutôt faibles cette semaine. Aucune ponte et aucune chenille n'ont été détectées. La pression est très faible, mais restez vigilants, les températures annoncées pour

Commune	Nombre de noctuelle gamma par piège
Ennetières-en-Weppes (59)	3 
Haubourdin (59)	6 
Le Maisnil (59)	5 

les prochains jours vont être assez favorables, observez régulièrement vos parcelles pour détecter les pontes et les jeunes chenilles.



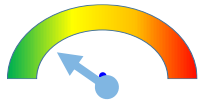
Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur chenilles. Il s'agit des substances actives suivantes : *Steinernema feltiae* (sous abri uniquement), *Bacillus thuringiensis* subsp. aizawai et de *Bacillus thuringiensis* subsp. Kurstaki (à utiliser en alternance et sur très jeunes larves pour de meilleurs résultats). Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>.

Botrytis

A Ennetières-en-Weppes (59), du botrytis est toujours présent sur les feuilles de chêne proches de la récolte, plutôt sur les feuilles de la base.





Sclerotinia

A Ennetières-en-Weppes (59) et Haubourdin (59), du Sclerotinia a été observé sur quelques pieds dans la parcelle. Les conditions météorologiques prévues, avec des températures comprises entre 10 et 22°C et des précipitations créent un environnement propice à l'apparition de cette maladie.



Gibier

A Haubourdin (59), les dégâts de gibier sont toujours présents. A Ennetières-en-Weppes (59), des dégâts sont aussi constatés ainsi que des souillures. A Marquillies (59), les salades sans P17 sont complètement mangées. Restez vigilants (voir partie sur les CHOUX).



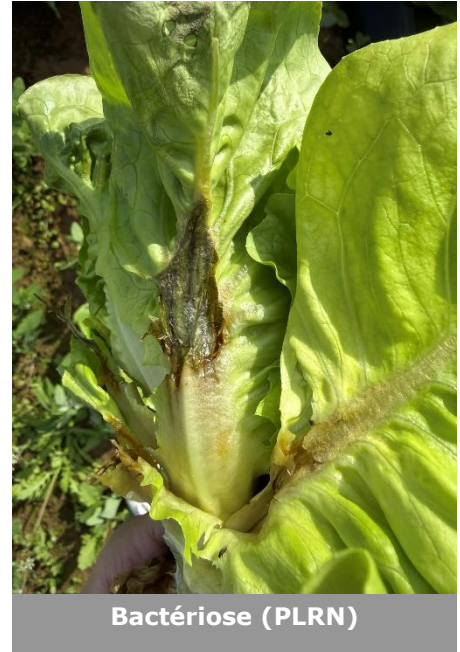
Souillure sur salade (FREDON Hdf)

Cicadelle

A Haubourdin (59) Ennetières-en-Weppes (59), quelques cicadelles et piqûres sont observées. Pour le moment, il n'y a pas de conséquences majeures sur les salades à cause de ce ravageur.

Bactériose

A Avelin (59), des Bactérioses sont signalées sûrement à cause de la chaleur et de l'humidité sous les P17.



Bactériose (PLRN)



Brulures sur salade (PLRN)

Brulures

A Lorgies (62), des nécroses dues à des frottements et des brulures de P17 sont constatés principalement sur laitue pommée (environ 60% des plantes touchées).

CHOUX

Réseau : 2 parcelles

Stade : plantation à pomaison



Gibier

Des dégâts de pigeons sont constatés à

Salperwick (62). Des dégâts de rats et d'oiseaux divers sont présents dans le marais audomarois. Des dégâts de lièvre et de gibier à plumes sont signalés à Saint-Omer (62) et Ennetières-en—Weppes (59). A Illies (59), des dégâts de pigeons ramiers sont constatés.



Sur les cultures de choux, les dégâts de gibier sont parfois importants (FREDON et PLRN)

Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs. Les dégâts causés par le gibier sont préjudiciables pour le rendement car ils entraînent la destruction partielle ou totale de plants.

Des mesures prophylactiques existent :

- Méthode utilisant les sons et/ou le bruit (gibier à plume) : canon à propane, appareils émettant des cris de détresse et de prédateurs. Les oiseaux ne sont pas sensibles aux ultra-sons. Les oiseaux s'habituent rapidement aux canons stationnaires et non programmables. Pour avoir un maximum d'efficacité il faut que le danger soit imprévu. Les canons programmables ont de meilleurs résultats même s'ils sont plus chers. Les outils devront être installés avant l'arrivée des oiseaux, le jour de la plantation.
- Méthode utilisant l'effarouchement visuel (gibier à plume et poils) : épouvantails, tracteur dans la parcelle, ruban de signalisation, matériel réfléchissant, ballons effaroucheurs... Ces moyens de lutte doivent souvent être changés d'endroit pour éviter que les prédateurs ne s'y habituent.
- L'installation d'un filet/bâche constitue la seule méthode qui peut donner près de 100% de résultat. La mise en place de clôture électrique est aussi très efficace contre les ravageurs à poils.

Le gibier s'habitue plus ou moins rapidement à ces techniques. Il est important de mettre le système de dissuasion dans la parcelle avant que les dégâts ne commencent. Pour améliorer leur efficacité, on peut cumuler plusieurs techniques et en modifier les applications (déplacement des épouvantails, réglage aléatoire des détonateurs...) pour éviter l'accoutumance. Elles doivent être adaptées aux espèces présentes et à l'environnement de la parcelle (habitations, ...). Le coût et le temps nécessaire pour la mise en place et l'entretien de ces « outils » doivent aussi être pris en compte. Bien que l'efficacité de ces mesures semble limitée (notamment en raison de l'accoutumance du gibier aux méthodes d'effarouchement), leur mise en place permet de réduire les dégâts. Ces systèmes ne permettent pas d'éliminer les nuisibles, il est possible de

contrôler les populations en les régulant. En ce qui concerne les nuisibles (la liste est différente pour chaque territoire), les documents nécessaires à leur régulation sont disponibles auprès des Fédérations de Chasse de chaque département. Les Fédérations de Chasse pourront ainsi vous renseigner sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, sur la liste des espèces classées nuisibles dans votre commune, sur les formulaires de demande de destruction et les autorisations à tir, etc. Elles pourront également vous fournir les informations concernant l'indemnisation des dégâts causés par le grand gibier (sanglier, chevreuil, cerf, ...) sur les cultures et récoltes agricoles.



Pucerons cendrés (*Phyllotreta* sp.)



Des pucerons ailés sont régulièrement observés sur les parcelles de la région. Les premiers pucerons sont signalés dans le marais Audomarois, comme par exemple à Saint-Omer (62) où des pucerons cendrés sont installés. Les conditions météorologiques des prochains jours pourraient être favorables au développement des pucerons : surveillez vos parcelles ! Leur présence se manifeste par un

rosissement et un enroulement des feuilles.

Afin d'éviter la prolifération des pucerons, il est conseillé :

- d'éviter de broyer et incorporer les résidus de culture
- de favoriser les bandes fleuries et donc les auxiliaires des cultures
- d'irriguer les parcelles
- de poser des filets anti-insectes
- de favoriser une pousse rapide du jeune plant

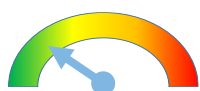
Aleurodes (*Aleyrodes protella*)



Les premiers aleurodes ont été signalés la semaine dernière.

Les conditions météorologiques prévues pour les jours prochains (conditions sèches, 14-28° C) seront favorables au développement des aleurodes, restez vigilants en observant régulièrement la face inférieure des feuilles des choux. L'aleurode du chou prélève la sève des choux et sécrète du miellat ce qui favorise le développement de fumagine pouvant entraîner une perturbation du développement du chou et une perte de rendement. Les conditions sèches et chaudes (température supérieure à 20°C) lui sont favorables.

Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place pour éviter l'infestation d'aleurodes : limiter le nombre de Brassicacées dans la rotation et en interculture ; éviter de cultiver des choux à proximité d'autres cultures de Brassicacées ; détruire les résidus de cultures et les adventices de la famille des Brassicacées ; irriguer les parcelles lorsque c'est possible, entretenir les bordures de parcelles ; favoriser les auxiliaires des cultures.



Piérade, noctuelle et teigne des crucifères

Des vols de piérides et de teignes sont en cours. Des dégâts de teigne sont constatés sur jeunes feuilles du cœur de chou-fleur dans 2 parcelles du marais Audomarois.

Site de piégeage	Noctuelle gamma	Teigne des crucifères
Ennetières-en-Weppes (59)	3	3
Illies (59)	15	2
Saint Omer (62)	1	1
Sercus (59)	8	7
Campagne les Hesdin (62)	6	16
Campagne les Hesdin (62)	1	4

De manière générale, les captures restent faibles dans les pièges mais les températures des prochains jours vont être favorables aux papillons. Surveillez vos parcelles pour détecter les premières pontes et chenilles.



Il existe des solutions de biocontrôle efficaces si elles sont appliquées sur jeunes chenilles. Il s'agit de substances actives *Bacillus thuringiensis* subsp. aizawai et de *Bacillus thuringiensis* subsp. Kurstaki (à utiliser en alternance et sur très jeunes larves pour de meilleurs résultats). Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>.



Présence de mouche du chou (PLRN)

Mouche du chou (*Delia radicum*)



Dans le marais Audomarois, des dégâts de mouche du chou sont observés sur quelques choux d'une parcelle. La pression reste faible pour le moment.

Altises (*Phyllotreta* sp.)



A Saint-Omer (62), 1 à 5 altises sont présentes sur 20% des choux. A Ennetières-en-Weppes (59), 1 à 5 altises sont présentes sur la plupart des jeunes choux.

Restez vigilants et allez observer régulièrement vos cultures de Brassicacées, même lorsqu'elles sont recouvertes d'un voile. Les choux sont sensibles à ce ravageur entre la plantation et le stade 8 feuilles.

NAVET

Teigne des crucifères (*Plutella xylostella*)

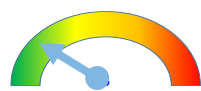
Sur le secteur de Fleurbaix (62), 9 teignes ont été capturées dans le piège. A Winnezele (59), 4 teignes ont été piégées.

CELERI



Mouche du céleri (*Euleia heraclei*)

Aucune mouche n'a été capturée à Clairmarais (62) et à Hinges (62) sur plaque jaune.



Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

A Clairmarais (62) et à Hinges (62), respectivement 1 et 2 mouches de la carotte (0,08 et 0,16 mouche / plaque) ont été piégées sur plaque jaune. Ce sont les larves (asticots blancs jaunâtre de 7-8 mm) qui occasionnent les dégâts en creusant des galeries dans des raves, entraînant des pourritures dues à des champignons ou des bactéries secondaires. Les attaques peuvent s'accompagner d'un jaunissement, d'un rougissement ou d'un flétrissement de la végétation. Il y a généralement 3 générations par an. A partir du printemps, les émergences sont échelonnées. La température optimale pour le développement de la larve est située entre 18 et 22°C. Il est possible de bâcher les parcelles avec un filet anti-insecte pour éviter les attaques. Privilégiez les parcelles bien aérées et éloignées des haies si possible. L'activité des femelles a préférentiellement lieu en fin de journée.



POIS

Réseau : 10 parcelles fixes + compilation des tours de plaine

Stade : levée à floraison

Des cas de fonte de semis sont recensés dans différents secteurs de la région depuis le début de la campagne, avec des pertes de pied parfois conséquentes sur certaines parcelles. Des dégâts d'oiseaux et de gros gibier sont encore signalés cette semaine dans l'ensemble des Hauts-de-France.



Fontes de semis sur pois – photo UNILET archive



Mouche des semis

Des dégâts de mouche des semis sont observés sur quelques parcelles de la Côte picarde et dans les Flandres.



Sitones

Des morsures de sitones sont encore observées. Les dégâts sont surtout constatés sur les parcelles où les pois sont aux premiers stades de développement. Dans l'ensemble de la région, la pression du ravageur tend à diminuer cette semaine, notamment sur les parcelles aux stades les plus avancés. La période de sensibilité des pois s'étend jusqu'au stade 5-6 feuilles, au-delà les plantes sont suffisamment développées pour faire face aux attaques.



Pucerons

Quelques pucerons sont encore observés ces derniers jours sur plusieurs parcelles de la région. Sur 5 parcelles fixes réparties dans la Somme, l'Oise et le Pas-de-Calais, plus de 10% des plantes étaient colonisées par au moins un puceron. La présence d'auxiliaires notamment de coccinelles est également signalée sur ces parcelles. Des symptômes de viroses sont signalés sur une parcelle à Vron (80).

Les pluies de ces derniers jours ont été défavorables à leur prolifération. La pression reste faible sur la plupart des parcelles. Pour rappel, le seuil de nuisibilité est de 5 pucerons par extrémité de tiges avant floraison et de 10 pucerons après floraison.



Mildiou

Les conditions humides de ces derniers jours ont favorisé le développement du mildiou sur les pois, en particulier sur les variétés sensibles. Entre 5 et 10% de plantes sont atteintes sur 1 à 2 étages sur plusieurs parcelles fixes à Bonneuil-les-eaux (60), Favreuil (62), Fresnoy-lès-Roye (80), Maignelay-Montigny (60) et Vron (80).



Anthracnose

Des premiers symptômes d'anthracnose sont observés sur des parcelles dans le secteur de Béthune (62).

CAROTTE

Réseau : 4 parcelles fixes + compilation des tours de plaine

Stade : stade crayon pour les jeunes carottes, stade 1-2 feuilles vraies pour les grosses carottes

Aucune maladie observée.

Mouche de la carotte et du céleri



Des captures de mouche de la carotte sont recensées cette semaine sur deux parcelles de céleris du Pas-de-Calais : avec 1 mouche piégée à Clairmarais et 2 mouches piégées à Hinges. Aucune mouche n'est observée sur les plaques à Haubourdin (59), Lorgies (62) et Clairmarais (62), ni dans le secteur de Marchais. Pour rappel, le seuil indicatif de risque est d'1 mouche par piège par semaine.

EPINARD

Réseau : 2 parcelles fixes + compilation des tours de plaine

Stade : levée à 8 feuilles



Pucerons

Aucune puceron n'est signalé cette semaine. Les pluies des derniers jours ont empêché leur prolifération.



Noctuelles défoliatrices

Les captures de noctuelles défoliatrices sont en baisse cette semaine, dans l'ensemble de la région. Une capture d'une dizaine de noctuelles gamma est signalée à Tugny-et-pont (02), avec



quelques perforations sur les feuilles. Quelques dégâts sont également observés à Hangest-en-Santerre (80).

Pour rappel, le piégeage des papillons avec une phéromone permet de connaître la période de présence potentielle de l'insecte mais ne suffit pas pour donner un niveau de risque car il n'y a pas de relation entre captures et dégâts. Ce sont les chenilles qui sont responsables des dégâts.

L'observation de chenilles dans les cultures ou de perforations sur le feuillage permet d'évaluer le risque pour la culture.



Mildiou

Des premiers symptômes de mildiou sont observés sur des parcelles du Calaisis.

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Avec la participation d'AGRIFREEZ/TRINATURE, ARDO/AGORIS, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS,

ELCHAIS, Endilaon, EXPANDIS, Marché de Phalempin, Natur'coop, GREENYARD/OP Vallée de la Lys,

OPLINORD, OPLVERT, Primacoop, SIPEMA, SODELEG, TY Consulting, et des producteurs observateurs.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN -

FREDON Hauts-de-France ; Oignon : S. DOYER -PLRN ; Chou-fleur, chou et Poireau : A. ESPINASSE - PLRN ;

Salades : O. BAUDE - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve et Haricots verts : P. MATHIEU - UNILET ;

Endive : M. BENIGNI - APEF ; Céleri : V. ALAVOINE - PLRN

Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre

d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF](#) et [Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France](#)



Région
Hauts-de-France